

QUI SOMMES-NOUS ?

La SPL compte 11 actionnaires fondateurs :

→ La Région Rhône-Alpes



→ Neuf communes en Rhône-Alpes



→ Un syndicat d'énergies



CONTACTS

Pour plus d'informations, contactez :

SPL d'Efficacité Energétique

17, rue de la Frise

38000 Grenoble

T. 04 76 22 55 34

contacts.spl@spl-oser.fr

Rendez-vous sur notre site internet :
spl-oser.fr



La SPL d'Efficacité Energétique est, avec le Fonds d'investissement EnR, un des outils de l'opérateur OSER.

OSER^{RA}

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
EN RHÔNE-ALPES

UNE SOCIÉTÉ
PUBLIQUE LOCALE
POUR DÉVELOPPER
**LA RÉNOVATION
BASSE CONSOMMATION
DES BÂTIMENTS PUBLICS**
EN RHÔNE-ALPES

LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, CRÉÉE À L'INITIATIVE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

- Une société détenue à 100% par ses collectivités locales actionnaires.
- Un outil dédié à la **rénovation énergétique ambitieuse** des bâtiments publics appartenant aux collectivités.
- Plusieurs cadres d'interventions possibles pour ses actionnaires, **sans mise en concurrence** : missions d'expertise, tiers investissement, mandat de maîtrise d'ouvrage.
- Un actionariat **ouvert** aux collectivités (prise de capital modéré à l'entrée : 1 €/habitant jusqu'à 50 000 habitants ; au-delà 50 k€).

LES ATOUTS DE LA SPL

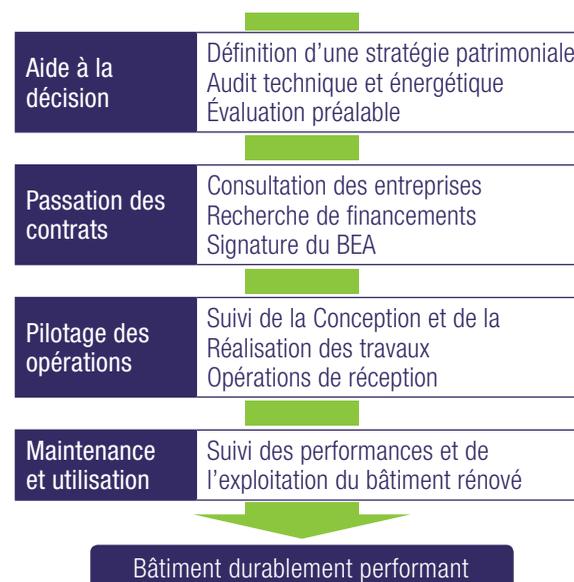
- Une **garantie** de performance énergétique.
- Une **présence** aux côtés de la collectivité depuis les études de faisabilité jusqu'à la maintenance du bâtiment rénové.
- Une **mutualisation des compétences** techniques et financières nécessaires aux contrats de performance énergétique.
- Un apport de **moyens opérationnels**.
- Le développement d'outils et méthodes facilement **reproductibles** et la **capitalisation** d'expériences.
- Une **activité économique** non délocalisable contribuant au renforcement du tissu d'entreprises.
- La création d'une **synergie** entre les collectivités, élus et services, et la SPL.
- Une approche énergétique de la rénovation qui prend en compte des **travaux connexes** : accessibilité, sécurité incendie...

L'INTERVENTION EN TIERS-INVESTISSEMENT

La SPL est l'interlocuteur unique de la collectivité pour son projet de rénovation. Elle fait directement appel à des financeurs, à des entreprises spécialisées pour la conception, la rénovation et éventuellement la maintenance. Par la signature d'un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) avec la collectivité, la SPL assure la maîtrise d'ouvrage du projet.



La SPL prend en charge l'ensemble des étapes du projet en toute transparence avec la collectivité : depuis les études d'aide à la décision jusqu'à la gestion de l'exploitation en passant par la passation des marchés et la négociation des financements.



DES ENJEUX MULTIPLES

Le secteur du bâtiment représente 40 % de la consommation d'énergies primaires et 27 % des émissions de gaz à effet de serre dans la région Rhône-Alpes.

Une réduction significative des consommations et émissions implique des interventions importantes sur les bâtiments existants : l'ensemble du parc doit être rénové en basse consommation en 2050 (Schéma Climat Air Energie Rhône-Alpes).

Par ailleurs, le patrimoine des collectivités est vieillissant. La rénovation énergétique permet de répondre à différents enjeux :

- **Réduction** des dépenses énergétiques
- Amélioration du **confort** des usagers
- Développement d'une **activité économique** sur le territoire régional
- Adaptation des bâtiments existants aux **usages** actuels
- **Valorisation** du patrimoine public
- **Impact environnemental** limité par comparaison à une construction neuve

Pourquoi une rénovation globale ambitieuse ?

La rénovation énergétique globale de niveau BBC est économiquement plus pertinente qu'une rénovation énergétique par étape. Elle permet d'obtenir immédiatement l'ensemble des économies d'énergies. La mutualisation des travaux en une seule opération réduit significativement le coût des interventions.